

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
OPERATION DE REHABILITATION D'UN ENSEMBLE BATI – CREATION DE TROIS LOGEMENTS

Marché de travaux en procédure adaptée

INDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE :

SOLIHA BLI Pays de la Loire
M. le directeur général
312, avenue René Gasnier
49100 ANGERS

Type de procédure :

Procédure adaptée (Article L. 2122-1 du code de la commande publique)

OBJET DU MARCHE

Réhabilitation d'un bâtiment, pour la création de trois logements locatifs sociaux, situé à Saint-Léger-de-Linières (49) – relance des lots 08 et 09

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Marché divisé en lots comme suit :

- N°01 – Désamiantage
- N°02 – Gros œuvre / Démolition / Réseaux / Enduits
- N°03 – Charpente / Couverture / Zingueries
- N°04 – Menuiseries extérieures et intérieures
- N°05 – Cloisons / Doublages / Isolation / Plafonds
- N°06 – Carrelage / Faïences
- N°07 – Peintures / Revêtements muraux / Sols souples
- N°08 – Chauffage / VMC / Plomberie**
- N°09 – Electricité / Courants forts et faibles**

Chaque lot fera l'objet d'un marché. Les candidats pourront présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Variantes autorisées : oui

Les dispositions techniques propres au marché sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P).

Durée du marché et délai d'exécution

Durée des travaux : 40 semaines y compris congés et période de préparation

Délai d'exécution prévisionnel :

- Préparation de chantier : Mars 2025
- Démarrage des travaux : Avril 2025
- Réception : Mars 2026
- Les travaux seront réalisés en une seule tranche.

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE

Unité monétaire utilisée : euro

Cautionnement et garanties exigées : retenue de garantie de 5%

Caractéristiques des prix : prix ferme, actualisable une fois avant l'exécution des prestations.

Taux de TVA : réduite (5,5 % ou 10 % selon travaux)

Une avance de 5% sera accordée dans les conditions prévues au contrat

Modalités de règlement des comptes : virement. Toute facture transmise par le maître d'œuvre le

mois M sera réglée au plus tard le 20 du mois M+1.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les pièces à fournir à l'appui de la candidature sont décrites dans le règlement de consultation.

Les entreprises répondant au lot n°08 devront avoir la qualification « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE).

CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

CRITERES ET SOUS-CRITERES DE SELECTION DES OFFRES			COEFF.
Critère n°1 : Valeur technique de l'offre	Coeff. 40	Modalités d'intervention et actions de l'entreprise pour garantir la sécurité – Méthodologie de la gestion et traitements des déchets	10
		Moyens humains (effectif global de l'entreprise et effectif associé au chantier) – Matériel - Organisation et modalités de respect du planning pour ce chantier et capacités à respecter les délais annoncés par rapport au contexte d'approvisionnement	15
		Références techniques d'opérations équivalentes dans les 5 dernières années dans le lot choisi avec mention du maître d'ouvrage et du montant des travaux	10
		Le descriptif des actions en faveur d'une démarche environnementale propre à l'entreprise et implication sociale de l'entreprise	5
Critère n°2 : Proposition financière	Coeff. 60	Prix des prestations (100 %)	60

PROCEDURES :

Modes de passation : procédure adaptée

CONDITIONS DE DELAI

Date limite de réception des offres : mercredi 26 février 2025 à 12h00.

Délai minimum de validité des offres : 210 jours

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

Référence du marché : 2024-12

Renseignements complémentaires :

Les visites sont possibles en prenant rendez-vous auprès de la référente technique par téléphone ou par email :

Mme Sophie Besseau

06 01 16 25 51

s.besseau@solihapdl.fr

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 08 janvier 2025